DECLARATION D'EXPEDITION

Conteneur Complet (FCL)

Convention SOLAS amendée par Résolution OMI- MSC 380/(94) Arrêté du 28 avril 2016 – NOR : DEVT1610924A Article D-1432-3 du Code des transports

CHARGEUR / EXPORTATEUR :	
NATURE DES MARCHANDISES :	
TYPE ET N° DE CONTENEUR :	
N° DE FACTURE :	
N° DE PLOMB :	
DESTINATION :	
N° DE DOSSIER TEPMARE :	
N° DE BOOKING :	
METHODE DE VERIFICATION : ☐ Méthode 1 : Pesage du conteneur empoté grâce à un instrument de pesage homologué/ certifié par le constructeur. ☐ Méthode 2 : Addition des poids connus des différents colis chargés, de l'emballage, des éléments de calage et de la tare du conteneur.	
des elements de calage et de la tale du contenedi.	
	Poids en Kg
POIDS BRUT DE LA MARCHANDISE : (poids de la marchandise + emballage + éléments de calage)	
+ TARE : (affichée sur la porte du conteneur)	
= TOTAL MASSE BRUTE VERIFIEE (Verified Gross Mass - VGM)	
Nous	

CACHET ET SIGNATURE DU CHARGEUR